

BULLETIN D'INFORMATION N° 38

Séance du Conseil Municipal du 5 avril 2012.

1) Vote des taxes:

Compte tenu du budget 2012, M. le Maire propose le maintien des taux fixés en 2011, soit : 6,96 % pour la Taxe Habitation ; 6,08 % pour le Foncier Bâti et 24,07 % pour le Foncier Non Bâti. Avec l'augmentation des bases 2012 et l'accroissement du nombre d'habitations, le produit généré représente 273.250 €. La proposition est adoptée à l'unanimité.

2) Vote du budget:

Le détail des éléments composant le budget est présenté à l'assemblée. Après qu'il ait été répondu aux questions des élus, M. le Maire propose le vote de la section fonctionnement qui s'équilibre à 1 256 089,93 €. Adopté par 11 voix pour et 6 abstentions. Pour la section investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 1 406 256,92 €. Cette année, l'effort va porter essentiellement sur la voirie, le chemin de Baburet, le parcours de santé, des tableaux numériques pour les écoles. La section investissement est adoptée par 11 voix contre 6.

3) Entretien des espaces verts des HLM:

Depuis la création des HLM au clos St Martin, l'entretien des espaces verts est assuré par le service technique de la commune. Pour 2012, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif à 270 €.

4) Subventions aux associations:

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité une dotation globale de 17 457 € qui sera versée aux associations en 2012. Il est à noter que l'aide aux coopératives scolaires et associations de parents d'élèves est revalorisée de 6,5 % à 33 € par élève pour un total de 6 567 €.

5) Demande de subventions chemin de Baburet:

Suite à un glissement de terrain dû aux inondations, le chemin de Baburet a été fermé à la circulation ; deux maisons d'habitation se sont trouvées isolées. D'importants travaux étant nécessaires, il est décidé à l'unanimité de demander des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Général.

6) Demande de subventions PAVE:

Dans le cadre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics, un programme est ouvert afin de réaliser des travaux d'aménagement et sécurisation sur la RD 36 et la rue de la Hèche. Il est décidé à l'unanimité de demander toutes subventions possibles et autoriser M. le Maire à lancer les opérations.

7) Demande de subventions parcours de santé:

Le projet d'aménagement d'un parcours de santé au quartier Labat, s'inscrit dans le cadre des propositions faites en 2008 par l'équipe de Patrick Moura et fait suite à l'aire de loisirs déjà réalisée. Il s'agit de réaliser un parcours propice à la promenade et au jogging, agrémenté de modules d'exercices qui seront implantés à des endroits à déterminer. L'école du Bourg et Asson Sports étant intéressés par le projet, les enseignants et des dirigeants de l'association

seront associés à la réflexion. Les élus à l'unanimité décident de lancer le projet et demander des subventions.

8) Demande de subventions tableaux numériques:

A la demande des enseignants de l'école du Bourg, il est décidé à l'unanimité d'équiper les écoles de tableaux numériques : trois pour l'école du Bourg, un pour l'école du Pont Latapie. Cette opération étant subventionnable, il sera fait appel à l'Etat et au Conseil Général.

9) Prorogation d'un poste d'adjoint des services techniques:

Il est décidé de proroger d'un an, à compter du 1^{er} avril 2012, le poste à temps non complet (9/35^{ème}) dédié à l'entretien de la déchetterie provisoire.

10) Remboursement assurance:

M. le Maire est autorisé à encaisser un chèque de 2 756,10 € établi par GROUPAMA en règlement de dommages survenus dans des logements de l'ancienne mairie.

11) Partenariat avec France Télécom-Orange:

L'opérateur de téléphonie se lance, en partenariat avec « Emmaüs », dans une opération de récupération et recyclage des téléphones mobiles usagés. La commune d'Asson décide d'adhérer à cette opération, par convention avec France Télécom.

Quelques infos ...

Elections présidentielles :

Elles se dérouleront le dimanche 22 avril (1^{er} tour) et le dimanche 6 mai 2012 (2^{ème} tour).

Comme à l'accoutumée, le bureau de vote sera installé au Préau de l'Ecole du Bourg et ouvert sans interruption de 8 heures à 18 heures.

Vous devrez vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité pour accéder au bureau de vote.

En cas d'impossibilité physique (maladie, absence justifiée), le vote par procuration vous permet de vous faire représenter par un électeur de votre choix.

Votre mandataire doit être inscrit sur la liste électorale d'Asson et ne pas avoir reçu d'autre procuration. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Asson Sports :

Samedi 5 mai, soirée exceptionnelle à la salle Jean Labarrère.

Christian Clavaret, Marie-Laure Saubatte, co présidents et les dirigeants d'Asson Sports, ont le plaisir d'inviter la population d'Asson à assister ce soir là, aux dernières rencontres à domicile de la saison 2011-2012. Les invitations sont à retirer auprès des licenciés ou bien à la salle Jean Labarrère ou encore dans les commerces ou à la mairie. Venez nombreux encourager des équipes qui ont réalisé une très belle saison.

- à 17 h 00 : championnat Régional - de 18 ans garçons, ASSON - SAINT MEDARD

- à 19 h 00 : Nationale 3 seniors filles 1, ASSON - AVIRON BAYONNAIS

- à 21 h 00 : Pré Nationale, ASSON - BILLERE.

Dès 18 h 00, restauration sur place pour tous : sandwiches, grillades, frites.

Journée du Mali :

Plus que jamais, la journée CSO (Coopération Sud Organisation) du dimanche 13 mai prend de l'importance. En effet, aux problèmes quotidiens que connaissent les Dogons, eau, nourriture, soins, ... viennent s'ajouter les événements que l'on sait et qui frappent le Mali. Ce pays connaît une crise sans précédent avec le risque de famine, les exactions (pillages, viols, ...), le manque de carburant, ... etc. La journée CSO est la principale source de financement qui permet d'apporter un secours au peuple Dogon en l'occurrence.

Plus que jamais, Claude Sicre et les membres bénévoles de CSO, ont besoin de l'aide du plus grand nombre. Dès à présent, inscrivez-vous à cette journée humanitaire et conviviale.

Rendez-vous le dimanche 13 mai à Montaut. Au programme : à 8 h 45, départ devant la salle des sports de Montaut, des marcheurs, des vététistes, des cyclotouristes. Au retour sera servi l'apéritif béarnais puis le repas solidaire (blanquette).

Pour tous renseignements et inscriptions, pour suivre l'actualité au Mali : une adresse claudesicre@club-internet.fr et le site CSO WWW.cooperationsud.org .

Avez-vous une mare près de chez vous ?

C'est le titre d'une enquête destinée à inventorier les mares de notre département. En partenariat avec le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Régional, la Cellule d'Assistance Technique « Zones Humides » des Pyrénées Atlantiques réalise cet inventaire sur les zones de plaine et de collines basques et béarnaises. A cet effet, si vous avez connaissance d'une mare, temporaire ou permanente, près de chez vous, vous êtes invités à remplir une fiche d'inventaire à votre disposition à la mairie.

Bienvenue à ... :

« La Cabane à pizzas » de Ludovic Chudy, qui dès le 17 avril assure la fabrication et la vente de pizzas dans son chalet face à la mairie, du mardi au jeudi de 11 h 00 à 14 h 00 et de 17 h 30 à 22 h 00. Du vendredi au dimanche de 11 h 00 à 14 h 00 et de 17 h 30 à 22 h 30.

« Assistance PC 64 ». Pour vos achats, maintenance, dépannage à domicile, Cédric CANET, 4 voie Traversière (ZAC de la Bastide), se tient à votre disposition. Contact : Tél. 06 67 73 50 63. contact@assistancepc64.fr; WWW.assistancepc64.fr.